

Accord CE/Moldova: services aériens, remplacement des accords bilatéraux par un accord communautaire

2005/0151(CNS) - 22/11/2005

La commission adopte le rapport de son président, Paolo COSTA (ADLE, IT), et approuve la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Moldova concernant certains aspects des services aériens.